

**Ministry of Education**

Minister

Mowat Block  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Telephone (416) 325-2600  
Facsimile (416) 325-2608

**Ministère de l'Éducation**

Ministre

Édifice Mowat  
Queen's Park  
Toronto ON M7A 1L2  
Téléphone (416) 325-2600  
Télécopieur (416) 325-2608



Le 31 octobre 2006

Madame, Monsieur,

Aujourd'hui, votre directrice ou directeur de l'éducation a reçu du gouvernement les nouvelles *Lignes directrices relatives à l'examen des installations destinées aux élèves*, sur lesquelles reposeront les nouvelles politiques d'examen des installations de votre conseil.

L'orientation pour ces lignes directrices a été proposée dans le cadre de l'initiative Lieux propices à l'apprentissage, et leur version définitive reflète cette orientation initiale. Par ailleurs, elles tiennent compte de consultations et de l'étude des processus employés récemment pour l'examen des installations. Les lignes directrices représentent une composante clé de l'engagement de notre gouvernement à assurer la réfection des écoles, à garder les bonnes écoles ouvertes et à aider les conseils à gérer leurs installations de façon à favoriser le rendement des élèves.

Ces lignes directrices permettront à vos conseillères et conseillers scolaires d'établir un dialogue juste, transparent et constructif avec votre communauté. Elles susciteront une participation communautaire fructueuse centrée sur la valeur d'une école pour ses élèves, le conseil, la communauté et l'économie locale. Bien que l'examen des installations ne soit jamais facile, la participation communautaire est vitale si l'on veut créer un processus basé sur la confiance. J'estime que les politiques que vos conseillères et conseillers scolaires approuveront, fondées sur les nouvelles *Lignes directrices relatives à l'examen des installations destinées aux élèves*, vous doteront de meilleurs outils pour servir vos élèves et votre communauté.

La prochaine étape consiste donc à faire réviser par le personnel de votre conseil vos politiques actuelles, pour qu'elles se conforment à ces lignes directrices. Les conseillères et conseillers scolaires approuveront ensuite les nouvelles politiques. Une fois les politiques approuvées, le conseil pourra annoncer le début de l'examen des installations d'écoles précises. L'échéancier minimum de sept mois établi pour cet examen, à l'exclusion des vacances, signifierait que peu d'écoles verraient leur fermeture approuvée d'ici à la fin du mois de juin 2007.

Je sais que quelques communautés s'inquiètent de l'avenir de certaines écoles. Le nouveau conseil souhaitera éventuellement organiser une réunion publique pour expliquer à la communauté le processus et les échéanciers figurant dans les *Lignes directrices relatives à l'examen des installations destinées aux élèves* et les prochaines mesures que prendra le conseil. Si votre conseil a révisé des échéanciers d'examen annoncés précédemment, par exemple ceux

figurant dans les plans d'immobilisations, vous pourriez également en informer le public. Le ministère de l'Éducation considère le plan d'immobilisations à long terme du conseil comme un document provisoire qui constitue une première étape du processus continu de planification des immobilisations, et que ce document est destiné à aider le conseil, la communauté et le Ministère à examiner ensemble les besoins en matière d'immobilisations et à déterminer les priorités d'investissement.

À titre d'agents publics, nous partageons une obligation de transparence lorsque nous établissons des liens solides avec le public. J'estime que ces lignes directrices vous offriront un soutien dans ce sens et vous aideront à améliorer le rendement des élèves de votre conseil.

Veillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

La ministre de l'Éducation,

A handwritten signature in black ink, reading "Kathleen Wynne". The signature is written in a cursive, flowing style.

Kathleen Wynne